

Protocole “The Belgian Living Donor Exchange”

Doc	a125017
Date de publication	26/03/2009
Origine	NR
	Organes (Don d')
Thèmes	Transplantation

Le protocole “The Belgian Living Donor Exchange” a été soumis pour approbation au Conseil national de l’Ordre des médecins. L’avis du Bureau du Conseil national de l’Ordre des médecins est le suivant:

« Le Bureau du Conseil national de l’Ordre des médecins a analysé votre demande d’avis concernant « The Belgian Living Donor Exchange Protocol ».

Le Bureau n’a pas d’objection déontologique concernant le protocole, mais vous conseille néanmoins d’y insérer le « donors advocate ». Il s’agit d’un médecin qui examine le donneur vivant et lui fournit toutes les informations indépendamment de l’équipe de transplantation, de manière à être sûr que le donneur n’est pas influencé. »